



RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

(Article 24 du Code de l'Administration communale)

Le Conseil Municipal de la commune de VIX se réunira,
en séance ordinaire le :

VENDREDI 27 MARS 2026
à 20h30 à LA MAIRIE

ORDRE DU JOUR

- 1) Désignation d'un secrétaire de séance.
- 2) Désignation de deux assesseurs
- 3) Fixation des indemnités du Maire et des adjoints
- 4) Formation des élus municipaux et fixation des crédits affectés
- 5) Création de commissions municipales
- 6) Délégations consenties au Maire par le Conseil municipal
- 7) Révision du bail commercial du salon de coiffure
- 8) Questions diverses

Fait à VIX, le 23 mars 2026

Le Maire

Jean Claude CHEVALLIER

